

Extrait du compte-rendu

Réunion du Comité Syndical

4 mars 2020

Présidence : Monsieur Alain CHAMBARD, Président du SyAGE

Le Président et les élus, présents, constatent l'absence de quorum.

Le Comité Syndical sera reporté au 10 mars 2020, à 10h00, au siège du Syndicat, et statuera sur le même ordre du jour, sans obligation de quorum.

Le Président
Alain CHAMBARD



SyAGE
SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT
ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN
VERSANT DE L'YERRES